

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/978 16 December 2010

FRENCH

Original: ENGLISH

844ème séance plénière

PC Journal No 844, point 16 de l'ordre du jour

DÉCISION No 978 PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE À ZAGREB

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE à Zagreb jusqu'au 31 décembre 2011 ;

Prend note du rapport de situation que le Chef du Bureau de l'OSCE à Zagreb lui a présenté le 18 novembre 2010 (PC.FR/18/10 du 15 novembre 2010) ;

Charge le Bureau de l'OSCE à Zagreb de lui présenter, d'ici à la fin de 2011, un rapport de situation, sur lequel se fondera l'évaluation de l'exécution du mandat et des tâches qui y sont liées.